

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Jonathan Ndoutoume Ngome : "Plusieurs choses ont été faites"

Propos recueillis par Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

«**C**e qu'on peut retenir c'est que, en dix ans de magistrature, le président Ali Bongo a essayé de bousculer le cocotier au niveau économique et social.

Sur le plan économique, nous pouvons noter une volonté de la diversification des partenaires du Gabon. Notamment, en dehors de la tradi-

Nous pensons que globalement, même si on ne veut pas sincèrement le croire, en dix ans plusieurs choses ont été faites

tionnelle France, il y a d'autres puissances classiques, les États-Unis, la Grande-Bretagne mais aussi, des puissances émergentes, Singapour, l'Inde, la Chine...

Sur le plan social, nous pouvons retenir certaines réalisations dont, la Cnamgs, même s'il y a encore quelques correctives à apporter, c'est quand même l'une des fiertés du Gabon. Pour avoir été ministre délégué aux Affaires sociales, je sais que l'exemple du Gabon est beaucoup cité au niveau des pays de l'Afrique et voire au-delà. Il y a eu aussi la question des accouchements qui deviennent gratuits, là aussi il y a des améliorations à apporter. Mais, c'est quand même un exemple au niveau de l'Afrique centrale. Nous ne pouvons pas dire que tout est parfait, nous pouvons parfois regretter le fait que le chômage persiste du fait de certains aléas économiques et financiers. Et, à ce niveau, je pense qu'un effort devrait être fait. Au niveau des infrastructures aussi, on peut dire qu'en dix ans, le président Ali Bongo a essayé de doter le Gabon de certaines infrastructures, notamment l'amélioration du réseau routier au niveau du sud du Gabon. Mais aussi, le désenclavement de la province de l'Ogooué-Maritime, la construction du pont sur la Banio. On peut dire qu'en dix ans, il y a eu du bon, tout comme il y a eu du moins bon. Nous pensons que globalement, même si on ne veut pas sincèrement le croire, en dix ans plusieurs choses ont été faites dans le sens de l'amélioration des conditions économiques du Gabon".



Le porte-parole de DN, Jonathan Ndoutoume Ngome.

Loi de finances 2020 : au tour des députés

APRÈS son adoption en Conseil des ministres, l'Assemblée nationale constitue la prochaine étape dans la chaîne de l'adoption du projet de budget 2020.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

L'UNE des principales décisions du Conseil des ministres de mardi aura été l'adoption du Projet de loi de finances 2020. Cela quelques jours après les arbitrages du Premier ministre en Conseil interministériel. Ce texte, considéré comme primordial dans le fonctionnement d'un État, en fixe les ressources et les charges pour une année donnée. S'agissant de 2020, le texte adopté par l'Exécutif arrête les prévisions budgétaires à 3 mille milliards 330 millions 722 mille 478 F CFA. Il est en hausse de 297 milliards 356 millions 505 mille 019 F CFA, par rapport à 2018. On note que selon le gouvernement, le budget 2020 poursuit les réformes en cours, notamment celles prises dans le cadre du Plan de relance de l'économie (PRE) qui vise plusieurs objectifs. Entre autres : la réduction du déficit hors pétrole, l'optimisation de la mobilisation des ressources, etc.

On note aussi que la part réservée à l'investissement devrait connaître



Les députés devraient bientôt examiner le projet de loi de finances 2020, via la Commission des Finances.

une hausse. Et les dépenses y relatives devraient principalement être orientées vers le financement du Fonds d'initiative départementale (FID), la poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur national d'infrastructures (SDNI), et la Stratégie d'investissement humain (SIHG)...

Selon l'article 47 de la Constitution, la prochaine étape du processus à l'adoption du projet de loi des finances, est l'Assemblée nationale, avant le Sénat. Cet article dispose :

"Toutes les ressources et les charges de l'État doivent, pour chaque exercice financier, être évaluées et inscrites dans le projet annuel de la loi de finances déposée par le gouvernement à l'Assemblée nationale 45 jours au plus tard après l'ouverture de la seconde session ordinaire". Dite session "budgétaire", la présente a débuté le 2 septembre dernier. C'est donc dire que la première Chambre du Parlement devrait déjà être en possession du projet de budget 2020.

Guy Christian Mavioga : "Son arrivée au pouvoir a suscité un grand espoir"

Propos recueillis par G.R.M
Libreville/Gabon

«**I**l est de tradition au Bloc démocratique chrétien (BDC) de célébrer, depuis 10 ans, l'accession à la magistrature suprême d'Ali Bongo Ondimba. Ceux qui ont suivi notre discours lors du 9e anniversaire ont pu comprendre la nature de notre sortie. Aujourd'hui encore, ce 10e anniversaire symbolise nos dix doigts, ou encore les dix commandements

de Dieu.

L'arrivée d'Ali Bongo Ondimba au pouvoir a suscité un grand espoir appuyé par la vision "L'Avenir en confiance" qui, elle-même, est soutenue par un programme opérationnel appelé PSGE. Celui-ci

est renforcé par une matrice : Égalité des chances. "L'Avenir en confiance" et "l'Égalité des chances" sont deux éléments essentiels qui participent à la construction d'un Gabon nouveau.

À l'occasion de ce 10e anniversaire, ma prière est que le Gabon expérimente réellement et véritablement le triptyque dialogue-tolérance-paix. Plus que jamais, nous devons avoir la force d'être humbles. L'humilité devrait être le lien qui nous ouvre le portail du partage, de l'unité nationale,

du pardon, du respect du bien commun, du respect mutuel. Nous sommes donc amenés à une première marche d'un Gabon nouveau, d'une nouvelle espérance qui tient compte du dialogue, de la tolérance et de la paix pour l'union, le travail et la justice. Le moment présent nous amène à observer les signes du temps, lesquels nous amènent à comprendre que Dieu seul a le contrôle du temps et du Gabon."



Guy Christian Mavioga, pour l'union, le travail et la justice.